

val de gâtine

Déchets et voirie au menu du conseil

Lors du dernier conseil communautaire, le sujet des déchets recyclables est revenu sur la table des débats. L'évaluation du tonnage de ces déchets est de 350 tonnes. Dans l'attente de la création du nouveau centre de tri interdépartemental, les collectivités membres de l'entente (Agglo 2B, communautés du Thouarsais, Parthenay-Gâtine, L'Airvaudais Val du Thouet et Val de Gâtine) étudient une solution extérieure pour le tri des déchets recyclables issus des collectes sélectives. Le centre de tri à Saint-Laurent-des-Autels (49) serait en mesure de trier les emballages ménagers

en extension de consignes ou des plastiques en mélange, pour le compte d'autres collectivités. L'assemblée décide de s'engager à contractualiser avec un autre prestataire à titre transitoire sur la période 2019-2023, sans remettre en cause l'adhésion au SPL du nouveau centre de tri de Loublande (Mauléon) à partir de 2024.

Voirie. Compétente en matière de voirie, la communauté de communes a pris la décision d'attribuer un marché qui comprend deux lots à l'entreprise Migné TP. Le lot numéro 1 concerne les travaux sur les

communes situées à l'est du territoire de Val de Gâtine. Il s'agit de Beaulieu-sous-Parthenay, Clavé, la Boissière-en-Gâtine, Les Groseillers, Mazières-en-Gâtine, Saint-Georges-de-Noisé, Saint-Lin, Saint-Marc-la-Lande, Saint-Pardoux, Soutiers, Verruyes, Vouhé, Champdeniers, Cours, La Chapelle-Baton et Saint-Christophe-sur-Roc. Le lot 2 concerne les communes situées à l'ouest, soit Ardin, Béceleuf, Coulonges-sur-l'Autize, Faye-sur-Ardin, Fenioux, La Chapelle-Thireuil, Le Beugnon, Le Busseau, Puy-Hardy, Scillé, Saint-Laurs, Saint-Maixent-de-Beugné, Saint-Pompain, Pam-

plie, Surin, Sainte-Ouenne et Xaintray.

Economie. Vente des lots. Les élus acceptent de vendre un lot (1.657 m²) sur la zone de l'Avenir existante à un artisan qui souhaite s'y installer, au prix de 8 € le m².

Pôle administratif de Saint-Lin. Un problème de connexion internet récurrent rend le travail difficile pour les agents du service à la personne. Un test avec une box 4G doit être effectué, avant tout déménagement des services vers un autre bâtiment communal éventuellement.